

c'était justement ce que les Indiens préconisaient depuis nombre d'années. Nous n'avons pas l'intention de précipiter les choses, la question des terres indiennes est un problème qui nous préoccupe depuis toujours et dont la solution exigera plusieurs années de consultations avec les indigènes.

J'exhorte la Chambre et tous les Canadiens, Indiens et autres, à réfléchir à nouveau sur la partie de l'avant-propos de l'énoncé de la politique où nous disions, et je le répète:

Le gouvernement recommande cette politique à la considération de tous les Canadiens.

Nous espérons vivement que tous les députés se donneront la peine de lire attentivement notre déclaration de principe. Nous entreprendrons dans les années à venir des consultations sur une vaste échelle avec les Indiens. Nous voulons qu'ils aient vraiment la chance d'orienter leur destinée.

• (5.20 p.m.)

Enfin, il est tout à fait évident que des préoccupations plus générales concernant les droits et les traités des Indiens obscurcissent l'examen des détails concrets du programme gouvernemental. Il faut que les aspects précis de nos propositions soient examinés en fonction de leur valeur pour l'existence des Indiens aujourd'hui et à l'avenir. Il ne faut pas que l'obsession du passé compromette l'avenir. Nous n'avons cependant pas négligé le passé. Nous comprenons, nous acceptons les sentiments des Indiens quant à des injustices passées qui ont pu toucher aux traités et, comme le montre notre exposé, nous voulons nommer un commissaire dont, en raison de sa valeur personnelle, l'objectivité ne fera de doute pour personne, et qui sera chargé d'accueillir les représentants des Indiens et toutes autres personnes intéressées, d'étudier ces questions avec le plus grand soin et de présenter au gouvernement des recommandations quant aux mesures souhaitables.

Je prierais donc les Indiens d'utiliser ce moyen de faire connaître leurs vues et leurs sentiments sur les droits prévus dans les traités afin d'éclairer le gouvernement et tous les Canadiens, mais de ne pas permettre que de telles considérations fassent obstacle à l'amélioration de la vie des Indiens aujourd'hui et à l'avenir. C'est un problème très grave et très important pour le pays et j'espère que personne dans cette Chambre ou dans le pays n'adoptera une attitude étroite ou partisane. Les députés ont parlé de consultations et ont dit que nous devrions en poursuivre d'autres pour la mise en œuvre de notre politique. Je suis d'accord et je signale que la chose est mentionnée dans ma déclaration de principe. Il est clair que nous voulons consulter les intéressés.

[L'hon. M. Chrétien.]

J'ai visité certaines provinces. Je veux rencontrer des représentants des gouvernements provinciaux dès maintenant, non pas pour négocier avec eux, mais pour les renseigner et pour répondre à leurs questions éventuelles. Ils pourraient avoir des questions à poser. J'ai rencontré des représentants des Indiens et je les ai écoutés. Ils m'ont posé des questions précises et j'ai essayé d'y répondre. Je compte visiter toutes les provinces au cours des semaines à venir, afin de me renseigner.

Nous ne pressons rien ni personne. Nous voulons rassurer les Indiens sur la question des terres. On a prétendu que nous voulions qu'ils vendent leurs terres pour deux bouteilles de vin, ou pour quelque chose d'équivalent. Il n'en est rien, monsieur l'Orateur. Nous voulons leur donner tout ce qu'ont les autres Canadiens, c'est-à-dire le droit de prendre leurs propres décisions.

A l'heure actuelle, les Indiens doivent demander l'autorisation du ministre des Affaires indiennes pour louer leurs terres. Je ne crois pas qu'il faille les contraindre à le faire. J'en ai la profonde conviction. Ces gens doivent actuellement suivre les formalités suivantes: passer par l'agence de district, puis par le ministère à Ottawa, par mon bureau, et recommencer ensuite tout le processus en sens inverse. De simples décisions prennent parfois plusieurs semaines et même plusieurs mois. Je ne crois pas que ce soit bien et je voudrais changer cela.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: Je sais que les députés sont d'accord avec moi à ce sujet.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: Ces Indiens sont des êtres humains et nous devons renoncer à notre attitude paternaliste à leur égard. On prétend qu'ils craignent que nous voulions les abandonner. Tel n'est pas le cas, monsieur l'Orateur. Nous ne voulons pas supprimer nos programmes touchant les Indiens. Mais je voudrais que les jeunes Indiens fassent les mêmes études que leurs voisins.

Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a déclaré qu'il ne pouvait pas y avoir égalité de services, lorsque des services distincts sont offerts aux Blancs et aux Indiens. C'est juste. Nous voulons donner aux Indiens les mêmes services qu'aux autres Canadiens. Je répète que nous ne voulons pas accélérer la mise en œuvre de ce programme. Nous consulterons les Indiens. S'ils ont des propositions satisfaisantes à formuler, nous les écouterons. Nous enverrons une équipe spéciale s'entretenir avec les Indiens d'un bout à l'autre du